

LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLE

**VU** le règlement n°2023/2831 de la commission du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-2, et L5211-3,

**VU** la délibération n°1.3 du 29 juin 2023 portant sur le centre de ressources en cybersécurité et sur le dispositif d'aide à la cybersécurité,

**VU** la délibération n°5.1 du 15 février 2024 relative à l'évolution du dispositif d'aide à la cybersécurité,

**VU** la convention relative à la mise en œuvre du SRDEII concernant le dispositif d'aide à la cybersécurité,

**VU** la demande d'aide cybersécurité déposée par l'entreprise **SOCIETE NOUVELLE MIROITERIE GBM** le 15 avril 2025,

**VU** l'avis simple de la commission mixte en date du 07 juillet 2025,

**CONSIDERANT** que la société justifie à travers ce projet d'aide à la cybersécurité, le souhait de renforcer la sécurité de ses données par la mise en place d'un EDR (Endpoint Detection and Response) et l'acquisition de licences serveurs,

**CONSIDERANT** que l'aide financière, est calculée à hauteur de 50 % des dépenses HT éligibles réalisées, cette assiette ne pouvant être supérieure à 10 000€ HT,

**CONSIDERANT** que le montant total des dépenses HT réalisées est de 2 605,70 € HT ; en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes :  $2\,605,70 \times 50\% = 1\,302,85 \text{ €}$

DECIDE

D'attribuer à l'entreprise **SOCIETE NOUVELLE MIROITERIE GBM**, dont le siège est situé au 254 rue Jean Perrin - ZI Les Courrières - 87170 Isle, une aide financière d'un montant maximal de 1 302,85€.

De signer la convention de financement précisant les modalités de versement, à intervenir avec l'entreprise **SOCIETE NOUVELLE MIROITERIE GBM**, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

D'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le - 8 AOUT 2025

Le Président de Limoges Métropole,

  
Guillaume GUERIN